




Autorisations des matériels lourds : comment faire ?

Public visé	Radiologues Manipulateur en électroradiologie médicale Cadres de centres d'imagerie médicale Directeurs administratifs et financiers
Objectifs Pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">  Connaitre le cadre légal des autorisations de matériel lourd  Comprendre le déroulement de la genèse du projet médical jusqu'à l'obtention de l'autorisation  Comprendre la mise en œuvre et le suivi de l'autorisation
Prérequis	Etre radiologue ou salarié d'une activité radiologique
Durée	La durée de la formation est de 1 journée
Déroulé de la formation	<p>Etape préalable : Les stagiaires répondent à un questionnaire pour permettre aux formateurs d'évaluer la nature des besoins</p> <p>09H30 Accueil des participants – Présentation de la journée</p> <p>10H00 Introduction – Historique du régime des autorisations – Le cadre légal</p> <p>11H00 Le dossier de demande d'autorisation</p> <p>12H00 Déjeuner</p> <p>14H00 Préparation en amont de la demande – Evaluation du besoin – Regroupement autour d'une demande – SROS imagerie - Lobbying</p> <p>15H00 Attribution de l'autorisation et mise en œuvre</p> <p>16H00 CPOM et suivi de l'autorisation</p> <p>17H00 Synthèse de la journée – Questions – Discussion</p>
Moyens pédagogiques, techniques et encadrement	Cette formation se déroule en format présentiel. Le programme se compose de cours théoriques projetés et présentés par les formateurs. Les cours sont suivis d'échanges et de discussions entre formateurs et stagiaires pour répondre au plus près des situations rencontrées sur le terrain. Les formateurs sont deux médecins radiologues et une avocate ayant l'expertise du milieu radiologique.
Suivi et évaluation	Le stagiaire doit évaluer la formation en fin de parcours via un questionnaire et un champ libre dédié à ses commentaires particuliers, sur la plateforme de formation en ligne.

Formateurs : Dr Eric CHAVIGNY et Dr Alain FRANÇOIS médecins radiologues, Me Alix DOMAS-DESCOS avocate

Prix : 480 euros (adhérent FNMR : 420 euros)

Nota bene : Le coût de cette formation est pris en compte dans vos charges et sera ainsi déduit de votre résultat fiscal.

[Cliquez ici pour vous inscrire](#)

recommandé depuis un ordinateur de bureau